

velles instructions pour se décider ; il avait immédiatement rejeté le traité et en avait informé Richelieu, par une lettre du 18 octobre datée de Raconis (32).

Le même jour, 21 octobre, le cardinal dressa un mémoire dans lequel il exposait les vices du traité et développait les motifs de le repousser. Le 22, il envoya à Bouthillier la missive du roi aux généraux de l'armée d'Italie, en lui enjoignant de l'expédier par le courrier de cabinet Nazin, avec ordre de partir en toute hâte et de courir jour et nuit (33). Je n'indiquerai pas ici les raisons pour lesquelles Richelieu désapprouva le traité de Ratisbonne, mon but étant d'indiquer, non pas son habileté politique, mais seulement son autorité.

Cependant Louis XIII, à qui les médecins avaient conseillé l'air de Paris pour achever de rétablir sa santé, était fort impatient de profiter de leurs prescriptions, et Richelieu, après lui avoir fait approuver la politique qu'il était d'avis de suivre en cette circonstance, s'était bien gardé de le retenir. Le roi quitta Roanne le 22 octobre, à six heures du matin. Il s'embarqua sur la Loire et la descendit jusqu'à Briare. Arrivé là, il monta en carrosse pour se rendre à Paris. Débarrassé, pour le moment, du souci des affaires, il retrouvait, dans ce voyage, comme une vie nouvelle et, semblable à un écolier en vacances, se livrait tout entier à la joie de la santé, du grand air et de la liberté. « Il marche à pied ferme, écrivait le médecin Bouvart au cardinal, le

---

(32) AVENEL. III. 966, note. Richelieu reçut la lettre de Schomberg du 18 octobre, à Marcigny le 26 octobre. — Le 28 octobre, Richelieu reçut à Digoin une nouvelle lettre de Schomberg, du 22 octobre. (Arch. aff. étr. de Turin, XIV, fol. 92).

(33) AVENEL. III, p. 942-954.